

Système électoral et territorialité en Israël

Emmanuel SAADIA
Université de Paris IV

Introduction

On se propose d'étudier la constitution du territoire israélien sous l'angle de son système électoral. L'approche pourra paraître bizarre, voire incongrue, mais l'on s'attachera à en établir sinon la validité, du moins la pertinence.

Deux faits ressortent en effet d'emblée lorsque l'on se penche sur l'histoire de l'État d'Israël : premièrement la rapidité de son édification (60 ans entre la première vague d'installation juive, ou de réinstallation juive en Palestine, et la proclamation de l'État en 1948) et deuxièmement la permanence de son système électoral – les élections se font sur un scrutin de listes élues à la proportionnelle intégrale, *sur la base d'une circonscription territoriale unique* –, resté le même, *grosso modo*, depuis les premiers Congrès sionistes jusqu'aux élections de Mai 1996.

Dans ces deux cas, une brève comparaison avec les pays européens suffit à aiguïser notre curiosité. Les États-Nations de l'Europe se sont construits très lentement. On peut objecter que d'autres États, issus de la décolonisation, sont plus récents, plus jeunes, que l'État d'Israël. Cependant, aucun de ces États ne s'est construit pratiquement ex-nihilo, ou du moins sur une base aussi ténue, comme l'État d'Israël. Concernant le système électoral, on ne trouve guère que les Pays-Bas l'ayant adopté et maintenu depuis le XIX^{ème} siècle.

Ces deux "curiosités historiques" n'entretiennent-elles pas des relations étroites ? Quels sont les liens entre ces deux faits ?

L'articulation entre le système électoral et la territorialité en Israël ne peut faire l'économie de l'Histoire. Pour essayer de comprendre les raisons de ce système électoral et son rapport avec le territoire israélien lui-même – puisque transparaît une option politique déterminée dans tout système électoral – c'est bien ce territoire qu'il faut étudier, et plus précisément la stratégie qui l'a produit. Ceci oblige à nous situer à l'intersection des champs politique et géographique. Or il apparaît que le lieu théorique privilégié de cette intersection est le territoire, à la fois concept géographique et catégorie politique.

L'enjeu de notre interrogation sera donc l'examen d'un processus très singulier de territorialisation, dans lequel se jouent la construction physique et socioculturelle d'un espace (la catégorie du territoire) et la construction simultanée d'un espace politique (la catégorie de l'État).

Le sionisme, fondement de la stratégie territoriale

Pourquoi un tel refus de représenter le territoire dans le système électoral ? Afin de répondre à cette interrogation il nous faut d'abord revenir brièvement sur le sionisme¹. Celui-ci naît à la fin du XIX^{ème} siècle, sous la plume de Theodor Herzl, journaliste viennois qui se trouve à Paris lorsqu'éclate l'affaire Dreyfus². Ses origines sont marquées à la fois par les persécutions

¹. Voir sur la question l'ouvrage de référence de Walter Laqueur, *Histoire du sionisme*, Paris, trad. et rééd. 1995, TEL, Gallimard

². Theodor Herzl, 1989 (rééd.), *L'État des Juifs*, Paris, La Découverte.

(notamment les pogroms en Russie) et par le bouillonnement intellectuel de l'époque : on assiste à l'essor des idées libérales, à un renouvellement de la culture et à l'affirmation d'une société civile au sein de ce vaste ensemble culturel transnational que constitue alors le Yiddishland (période que l'historiographie juive appelle Haskala, l'équivalent des "Lumières").

Qu'est exactement le sionisme ? Pour reprendre la formule d'Alain Dieckhoff :

"le sionisme est, par essence, un projet avant tout géographique qui passe par la maîtrise du territoire"³.

Il se propose de réunir les Juifs exilés et opprimés dans leur exil sur une même terre et de recréer ainsi, par le biais de l'homogénéisation territoriale, l'homogénéité culturelle perdue après deux mille ans de dispersion. L'aboutissement de ce projet consisterait donc à rétablir le peuple Juif en tant que Nation, c'est-à-dire à le recréer, libéré des avanies de la diaspora.

Le premier enjeu politique du sionisme sera donc exclusivement territorial : quel espace, et comment le peupler ? Nulle part Herzl ne formule la question en terme de retour, mais en terme de départ, de destination. Tant et si bien que la Palestine ne constitue au début qu'une solution parmi d'autres, dont l'Ouganda ou encore une autre région de l'Empire Ottoman, éventuellement cédée par le Sultan contre le remboursement, par les Juifs, de ses créances. Ces différentes solutions sont abandonnées l'une après l'autre, notamment en raison de l'achat de terres en Palestine par lord Rothschild et des implantations des Hovevei Sion (littéralement "les amants de Sion", étudiants juifs tchékhovistes de Crimée qui s'étaient établis en Palestine dès 1860) rejoints à partir de 1903 par l'afflux de jeunes russes émigrés à la suite des pogroms.

Le second enjeu politique majeur du sionisme est un enjeu culturel. Il pose, dès sa naissance, une question fondamentale au judaïsme et à son identité culturelle, tous deux forgés dans l'exil, l'oppression et l'espérance d'un retour mythique. En cela il constitue un événement révolutionnaire : il introduit la politique, autant comme projet que comme instrument, dans l'espace culturel judaïque, au centre même de cet espace.

Rappelons que la pierre angulaire du judaïsme est en effet la terre⁴. Donnée par le Seigneur à Abraham et à sa descendance en gage de l'alliance conclue avec lui, à nouveau offerte aux Hébreux par l'intermédiaire de Moïse pour qu'ils y vivent et y prospèrent selon la Loi, c'est cet attachement symbolique qui est célébré lors de la fête liturgique la plus importante : la Pâque (*Pessah*). La religion avait assuré la permanence et la transmission de ce lien, au point de se confondre avec lui. Or le sionisme battait en brèche ce rôle de la religion en affirmant qu'il n'était plus pertinent de conserver ce lien de cette manière, selon un protocole religieux, puisque les conditions historiques (notamment l'émancipation des peuples européens et l'acuité persistante du "problème juif") permettaient de penser et d'agir de façon à le restaurer dans sa dimension originelle, qui était spécifiquement géographique et politique, avant d'être symbolique.

Ainsi donc le sionisme, non content de produire des idées et des souhaits, se préoccupe également de les mener à leur terme, et les arme en conséquence d'instruments politiques.

Le cadre institutionnel de la stratégie territoriale est forgé par les premiers Congrès Sionistes, tant du point de vue des décisions qu'ils tentent de mettre en œuvre que des représentants qui y siègent⁵. Le Congrès se veut l'organe représentatif des communautés juives. À cette fin, ceux

³. A. Dieckhoff, 1993, *L'invention d'une nation, Israël et la modernité politique*, Paris, NRF-Gallimard, p. 112.

⁴. Sur les fondements philosophiques du judaïsme, voir Armand Abécassis, 1990, *La pensée juive*, Le Livre de Poche, Paris.

⁵. On se base largement dans cette partie sur la description très complète du fonctionnement et de l'évolution de l'OSM, ainsi que des luttes idéologiques en son sein, faite par M. Cohen dans son ouvrage *Du rêve sioniste à la réalité israélienne*. L'auteur, d'inspiration marxiste lükacsienne, y développe la thèse selon laquelle le mouvement travailliste aurait peu à peu renoncé, par nécessité stratégique, à identifier l'intérêt national à l'intérêt de la classe ouvrière.

qui y siègent sont dûment mandatés par des élections. Celles-ci se déroulent tous les deux ans au sein de chaque communauté, préalablement à la session du Congrès. Le scrutin s'effectue déjà sur la base de listes auxquelles les différents candidats sont affiliés. Chaque communauté envoie un nombre de représentants proportionnel à son importance numérique, indépendamment du nombre de votants. On peut affirmer, dans cette mesure, que le Congrès Sioniste tire sa légitimité d'une représentation territoriale, au sens où la communauté polonaise détient plus de mandats que la communauté danoise par exemple. Cela confère au Congrès l'allure de l'Assemblée nationale d'une nation dispersée. Et même si, lors des premiers Congrès, la quantité de votants est faible, leurs voix permettent au sionisme de formuler ses revendications. C'est fort de cet appui qu'Herzl démarche les gouvernements en quête d'une terre. Le Congrès relève de l'Organisation Sioniste Mondiale (OSM ou WSO) dont il constitue l'organe législatif. Il élit également un exécutif, en charge d'appliquer ses décisions. Ainsi se dessinent les contours d'un véritable État représentant une Nation dépourvue de territoire.

La mise en œuvre de la stratégie territoriale

L'installation progressive des Juifs – originaires principalement d'Europe centrale – sur le territoire de la Palestine est organisée par l'OSM dominée par les socialistes. Dès le début du processus qui mène, en Palestine, à l'État d'Israël, on utilise le système électoral basé sur une circonscription unique; on reprend le régime ottoman d'auto-administration des communautés religieuses (le Millet) et les scrutins proportionnels par liste utilisés pour les élections des Congrès Sionistes.

Au-delà de l'idéal démocratique qu'il prétend incarner, ce système présente des avantages stratégiques évidents : en premier lieu il permet au politique d'éviter de représenter le territoire, fluctuant, discontinu, véritable maillon faible de l'entreprise sioniste. En 1920, les implantations juives ne présentent aucune continuité territoriale, même si elles en esquissent l'armature. L'absence de représentation territoriale dissimule cette faiblesse. Le politique tire ainsi avantage d'une situation géographique peu favorable.

Par ailleurs, l'usage de la proportionnelle intégrale sur une seule circonscription efface les disparités démographiques entre les villes et les campagnes, créant un effet de "bloc" au sein de la population : chacun s'exprime en fonction des enjeux concernant toute la communauté. Et cet effet de bloc renforce singulièrement les positions des dirigeants élus qui concentrent et centralisent ainsi le pouvoir décisionnel.

Enfin, le troisième avantage est diplomatique et s'inscrit dans une stratégie à long terme face aux Anglais et à la population arabe. Ce type de représentation, en évitant tout référent géographique, sert la tactique des "petits pas" des dirigeants de la communauté juive de Palestine (ou Yishouv) : il s'agit de ne pas laisser apparaître aux autres parties impliquées qu'un territoire autonome juif est en voie de constitution (fait inacceptable au vu des termes de la déclaration Balfour de 1917 qui, en octroyant un foyer national juif en Palestine, demeure délibérément dans le flou quant à ses limites territoriales).

Considérons plus précisément les deux premiers de ces avantages et leurs conséquences dans le processus de territorialisation.

Les fluctuations de la population rurale juive reflètent fidèlement l'évolution de l'implantation juive : une première phase, de 1920 à 1931, voit l'accroissement constant de la population rurale, passant de 16 % à 26 %. Puis une seconde phase, de 1931 à 1948, où son accroissement en valeur absolue est tempéré par l'accélération du développement urbain. Au cours de cette seconde phase, qui coïncide avec la plus importante vague d'immigration, la proportion de population rurale décline de 26 % à 15 %. En 1948, lorsque commence la période étatique du processus, 85 % de la population juive réside donc en zone urbaine, et en particulier

L'État, autant que la Nation, comme projets et comme réalisations, placés au-dessus des classes et des luttes partisans, auraient été "réifiés". En ce sens, l'édification d'une société "socialiste" aurait été un échec.

à Tel Aviv qui concentre à elle seule presque 60 % de la population totale⁶. Cette disparité laisse penser que le secteur agricole n'occupe finalement qu'une place marginale dans la constitution du territoire. Or, bien entendu il n'en est rien et c'est pourquoi quelques éclaircissements sont nécessaires.

A partir de 1882, les implantations agricoles sont disséminées le long de la bande côtière, grossièrement de Tel Aviv à Haïfa, et autour du Lac de Tibériade. Les voies de communication sont les antiques voies romaines, la route de Jaffa à Haïfa et les chemins vicinaux reliant entre eux les villages arabes. En somme, les Juifs dépendent du bon vouloir de leurs voisins arabes. Si bien que la construction d'une route contrôlée par les Juifs, ainsi que d'une voie ferrée, est le premier grand ouvrage mené à bien au début des années vingt. Elle relie Tel Aviv à Haïfa, puis suit la vallée de Jézréel jusqu'au Lac de Tibériade.

Comme le remarque Kellerman⁷, la localisation des implantations n'obéit manifestement pas à des critères de rentabilité immédiate : les terres marécageuses de la bande côtière et de la vallée de Jézréel, nécessitant drainage et assainissement, sont des foyers de malaria. Quant aux terres de Galilée, certes plus fertiles, elles réclament également de nombreux travaux de drainage et d'amendement. Leur réseau s'organise, comme par accréation, autour des maillons originels constitués par le centre de la bande côtière et le pourtour du Lac de Tibériade. Puis, par une volonté délibérée, attestée par l'achat des terres, la jonction s'effectue par la vallée de Jézréel, Haïfa et le littoral jusqu'à l'agglomération de Tel Aviv-Jaffa. Il apparaît donc que les implantations se structurent selon une logique de densification, voire de conquête de l'espace. L'agent de cette conquête est l'agriculture. L'idéologie du sionisme-socialisme fournit le soutien politique nécessaire, stipulant dans sa synthèse hardie non seulement que la terre appartient à celui qui la travaille mais de surcroît que le travail, donc la classe qui l'accomplit, est la source de la légitimité nationale.

Les implantations concentrent deux fonctions dont chacune puise sa raison d'être dans l'autre grâce au ciment de l'idéologie. D'une part, une occupation économique de l'espace géographique, avec les implications stratégiques à long terme qui en découlent, et d'autre part une occupation politique de ce même espace, puisque c'est dans et par l'agriculture que se réalise l'idéal national du sionisme-socialisme, et c'est autour de cet idéal que la population juive est mobilisée dans, mais aussi hors de Palestine. Ainsi, le secteur agricole, dont les kibboutzim sont l'emblème, se révèle d'autant plus important idéologiquement qu'il est minoritaire géographiquement.

Par ailleurs, la volonté délibérée de doter le Yishouv d'un puissant éventail d'institutions participe également de la stratégie territoriale. L'enjeu est d'édifier, en dépit de l'incertitude territoriale, les cadres formels d'une société autonome. Il s'agit, dans les deux cas, de conquête judicieuse, autrement dit fournissant un bénéfice stratégique déterminant, puis d'organisation rationnelle de ce qui est conquis.

Géographiquement, on est frappé par la logique implacable de l'implantation : hormis Jérusalem, le territoire juif dessine une sorte de "N"⁸; les colonies se localisent dans les vallées et communiquent entre elles, ce qui les rend aisément défendables, tandis que les villes se "judaïsent" très rapidement grâce à l'afflux massif de population. Politiquement, et c'est là que s'opère le lien entre les sphères géographiques et institutionnelles, la communauté juive prend en charge la gestion de toutes ses affaires, s'assurant ainsi d'une emprise réelle sur le territoire conquis.

⁶. *Israel Government Yearbook*, 1952, cité par D. Bensimon et E. Errera (*Israël, des Juifs et des Arabes*, Complexe, Bruxelles, 1989, p. 86)

⁷. Aharon Kellerman, 1993, *Society and Settlement, Jewish Land of Israel in the XXth century*, SUNY Press, Albany.

⁸. Kellerman attribue à ce "N" septentrional le rôle de "noyau originel".

La problématique des frontières du Yishouv est une des clés qui ouvre à la compréhension de la stratégie territoriale mise en œuvre. Elle conditionne le système électoral : ce dernier masque avantageusement la discontinuité juridique du territoire ainsi que sa précarité stratégique, liée aux aléas de l'expansion pionnière. Cette discontinuité est accentuée par les deux mouvements simultanés de territorialisation, l'un de développement urbain et l'autre d'expansion rurale, car les écarts démographiques entre les noyaux se creusent au fur et à mesure que le réseau d'implantations s'étend. Le système électoral là aussi contrebalance cette disparité en ne la prenant tout simplement pas en compte. Si la centralisation du pouvoir au sein du Yishouv ne découle pas directement de cette même incertitude, elle en constitue pour le moins une réponse pertinente. En effet, l'émiettement des implantations juives est tel qu'aucune de ces implantations ne peut se suffire à elle-même, que ce soit pour sa pérennité économique ou pour sa défense. Cet émiettement empêche les échanges de marchandises, d'hommes et d'informations en flux continus. Une des réponses possibles à ces obstacles naturels autant que stratégiques est bien le contrôle planifié de ces flux et la centralisation du pouvoir, le moyen de ce contrôle. En outre, ce contrôle permet de les diriger dans le sens de la stratégie globale de territorialisation.

Une autre dimension de la précarité frontalière transparait à la fois dans le système électoral et dans le système politique. L'imbrication sur un espace réduit de populations aux intérêts violemment opposés contraint les unes et les autres à s'organiser. Or, le modèle organisationnel du Yishouv est très structuré et nettement supérieur à celui des Arabes (à ceci près que les institutions juives de Palestine et leurs représentants socialistes "tiennent" aussi l'OSM, disposant de ce fait d'une mobilisation et d'une cohérence, tant idéologique que financière, bien plus grandes au niveau international).

Il en résulte que l'indépendance, proclamée le 14 mai 1948, ne constitue pas un changement radical de nature : l'incertitude territoriale demeure, seule son origine change qui, de l'émiettement, se mue en opposition frontale avec les pays limitrophes. La menace de conflit ne provient plus des interstices arabes entre les zones d'implantations juives : elle se reporte désormais sur les zones frontalières. On peut donc affirmer qu'aussi longtemps que subsiste cette incertitude, le processus de territorialisation n'est pas achevé. C'est sous le signe de cet inachèvement, et des conséquences qu'il induit, que le nouvel État va se développer.

La territorialisation achevée ?

La précarité territoriale se perpétue dans la phase étatique, et ce jusqu'à nos jours, à travers les problèmes des frontières établies par les armes, des conquêtes de 1967 et de l'occupation de la Cisjordanie, puis de la rétrocession du Sinaï à la suite des accords de Camp David. Les frontières d'Israël ont été dessinées par la guerre et les lignes de cessez-le-feu, plutôt que par des accords internationaux.

L'absence du territoire dans la représentation politique législative a persisté, et de manière bien utile. Par exemple, dans le cas des implantations juives en Cisjordanie et à Gaza : les colons votent mais on évite de poser la question de leur statut politique et géographique – une colonie juive de Cisjordanie est-elle partie intégrante de la circonscription unique ? ou seulement ses habitants ? Chaque faction politique a par ailleurs trouvé avantage au maintien de pareille ambiguïté ; les Travailleurs d'une part, qui ont lancé puis soutenu la colonisation en Judée et Samarie au nom de la sécurité des frontières par le fameux Plan Allon (or on sait aujourd'hui combien les dirigeants israéliens avaient peu à redouter du Roi Hussein, et le fait qu'ils le savaient jette une suspicion légitime sur les justifications sécuritaires de la colonisation), les religieux et une partie de la droite d'autre part, qui ont vu, et voient encore, dans ces implantations le point de départ d'un Grand Israël, plus conforme au territoire mythique du Royaume de Salomon (selon leur slogan "de la Méditerranée à l'Euphrate").

La permanence du système électoral hérité du Yishouv préserve en outre la centralisation du pouvoir. Les enjeux locaux se résolvent au niveau national. Ceci constitue aussi un atout décisif dans le cadre d'une économie fortement planifiée, devant faire face à un effort de guerre permanent et à l'afflux sans trêve de population immigrée.

À l'instabilité territoriale, tant au cours de la phase pré-étatique qu'après 1948, répond une instabilité sociologique forte. De 1882 jusqu'à la dernière vague d'immigration en provenance de l'ex-Union Soviétique, la communauté juive de Palestine, puis l'État d'Israël, se trouvent dans l'obligation d'accueillir et d'intégrer des populations d'origines et de cultures très diverses et aux intérêts souvent contradictoires. Le scrutin par liste et la circonscription unique permettent et encouragent l'expression d'enjeux communautaires, à ce jour encore très forts (comme en témoignent les dernières élections), au détriment de la représentation géographique. Ce système, que l'on qualifiera d'a-géographique, apparaît aussi comme un facteur d'intégration à la société israélienne car il pose la représentation communautaire⁹ comme médiateur politique.

Or, si ce système électoral reproduit une relation au territoire basée sur la précarité et l'inachèvement, qu'advient-il dès lors que deviennent obsolètes les réalités desquelles il tire son fondement ? On réalise, à la lumière de ce qui a été dit précédemment, que la nouvelle donne géopolitique au Moyen-Orient remet en cause les bases mêmes sur lesquelles s'est développée la communauté juive de Palestine¹⁰. À ces graves questions s'ajoutent les tendances lourdes de la société israélienne, hyperurbanisée et "post-industrielle", et dont les dernières élections ont démontré les antagonismes apparemment irréconciliables – déshérence complète de l'idéologie pionnière socialiste, réveil politique de la minorité arabe, forte opposition entre laïques et religieux, représentation communautaire toujours très puissante (les Russes en particulier) – : antagonismes qui, on a la faiblesse de l'espérer, n'ont plus guère de chance de trouver dans l'épopée guerrière l'occasion de se résorber.

Si l'on se réfère à l'histoire de la constitution des États-Nations, et en particulier aux modèles d'interaction centre/périphérie développés pour les entités d'Europe occidentale, il apparaît non seulement que, dans le cas d'Israël, l'évolution fut très rapide, mais que de surcroît on se trouve à un moment crucial de cette évolution¹¹. Après un siècle environ, le pouvoir central serait déjà en passe d'accéder à la phase ultime, où la société, devenue relativement homogène autour des valeurs nationales et du centre qui les a imposées, serait prête pour une redistribution des compétences du centre vers les pouvoirs et les acteurs locaux. L'inscription définitive dans la fixité géographique semble constituer le point de rupture, de changement de phase.

Or, la première réforme électorale, vieux "serpent de mer" de la politique israélienne, survient au même moment où se développe le processus de paix. Comme il n'existe que peu de coïncidences dans les affaires politiques, on est en droit de s'interroger sur les tenants et les aboutissants de pareille réforme.

Sa principale modalité, arrêtée récemment, consiste en l'élection du Premier Ministre au suffrage universel. Ce surcroît de légitimité conférée au Premier Ministre visait à réduire les exigences des petits partis, et la propension afférente au clientélisme, dans la constitution des alliances gouvernementales. Une autre partie de la réforme proposait l'adjonction aux listes

⁹. Sur la vie politique israélienne, voir les travaux de Asher Arian, et notamment *Politics in Israel*, 1989 (édition révisée), Chatham House.

¹⁰. Les ouvrages abondent sur la question des enjeux de la paix. La production pléthorique de ces derniers mois oscille du franchement peu recommandable (du journaliste M. Gurfinkiel, *Israël, géopolitique d'une paix*, Paris, Michalon, 1996) à l'excellence par la documentation et la pénétration : A. Dieckhoff, *Israéliens et Palestiniens, L'épreuve de la paix*, Paris, Aubier, 1996, et du grand historien Zeev Sternhell, *Aux origines d'Israël, entre nationalisme et socialisme*, Paris, Fayard, 1996. Ce dernier ouvrage donne une perspective précieuse quant à la compréhension des contradictions du sionisme.

¹¹. Quelques éclaircissements et points de départ sur le sujet seront trouvés dans Richard Kleinschmager, 1993, *Éléments de géographie politique*, Strasbourg, Presses Univ. de Strasbourg.

nationales de listes locales sur la base de grandes unités administratives. Ces dispositions-là n'ont pas été retenues, en raison de l'opposition farouche des partis religieux mais aussi d'une fraction de la classe politique israélienne qui les jugeait redondantes avec les élections municipales. Les simulations ont pourtant montré qu'aucun parti ne perdrait véritablement à ce changement. On voit donc bien qu'au-delà de la simple "cuisine" électorale, l'introduction de la dimension territoriale locale dans la représentation politique soulève des problèmes spécifiquement culturels à la société israélienne. Elle implique un remaniement très profond de la perception des limites de l'État et, corollairement, la fin de l'eschatologie (le renoncement au chimérique Grand Israël) par l'inscription définitive dans le temps et surtout dans l'espace séculaire.

La redistribution des compétences, et ce qu'elle implique de stabilité politique et d'assurance sur les frontières, nous semble au cœur des processus de paix en cours. Autour de la paix s'articule un réseau d'enjeux géographiques (la dialectique entre des frontières définitives et leur perception), politiques (le problème de la représentation communautaire et de l'exécutif), et culturels en dernier ressort (la base confessionnelle ou laïque de l'identité israélienne).

Perspectives : la paix, fin du sionisme ?

L'imbrication étroite en Israël entre les questions territoriales et socioculturelles font peser deux incertitudes majeures sur la transition vers la paix.

Tout d'abord, les problèmes intercommunautaires : la société israélienne est une société plurale, là aussi à l'instar des Pays-Bas¹². L'expression des intérêts communautaires y priment sur celle des intérêts locaux par la médiation du système électoral. La comparaison possède indéniablement une dimension géographique, considérant l'exiguïté territoriale et l'hyperurbanisation de ces deux pays. La tolérance proverbiale et la prospérité du Royaume de Hollande démontrent d'ailleurs la pérennité d'une telle expression communautaire.

À l'inverse, l'État d'Israël ne se distingue guère par la tolérance des différentes communautés qui le constituent : la différenciation se joue sur la définition de l'identité israélienne, encore en suspens. Si la configuration électorale a-géographique définissait les citoyens Israéliens comme l'ensemble des votants de la circonscription unique (puisque'il ne fallait pas prendre en compte le territoire dans la définition opérationnelle du corps électoral), la Loi du Retour stipulait quant à elle que tout Juif pouvait devenir Israélien. Et la définition du Juif relevait des autorités religieuses. On a ainsi vu des Juifs yéménites, fraîchement arrivés en Israël en 1949, contraints de se convertir à nouveau au judaïsme (et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres). Sans parler bien sûr de la situation peu enviable de la première communauté israélienne par le nombre, à savoir les Arabes.

La perspective de la paix accentue le problème communautaire et celui de la définition de la citoyenneté en Israël. En effet, la rétrocession de territoires et la fixation de frontières signifient l'achèvement stricto sensu du programme sioniste. Les religieux s'y opposent, comme ils ont toujours empêché l'adoption d'une Constitution et donc l'accession au statut de République, pour la raison que Dieu est la source du droit et de la loi, ainsi que des frontières du territoire, selon la tradition messianique. Le véritable *kulturkampf*, mené depuis longtemps par les partis religieux contre la laïcisation de la société israélienne, ne relève de rien d'autre que de cela.

Le sionisme paye à présent son alliance originelle avec les religieux. La contradiction entre le projet politico-géographique de Herzl et l'appui que lui donnèrent les religieux dès 1920 éclate désormais au grand jour : les Travailleurs, qui édifièrent l'État, privilégièrent toujours le renfort

¹². Arendt Lijphardt, 1968, *The Politics of accommodation : Pluralism and Democracy in the Netherlands*, Berkeley, University of California Press.

des religieux à celui de la droite ou des communistes et leur octroyèrent nombre de prérogatives et d'avantages (il n'y a pas, par exemple, de mariage civil en Israël).

Or, l'ironie de l'Histoire veut que le programme sioniste se soit réalisé sur la plaine côtière, domaine ancestral des Philistins (d'où le nom de Palestine), et non sur le territoire du royaume biblique qui est l'actuelle Cisjordanie, ou Judée-Samarie comme l'appellent sans surprise les Israéliens. Une fois réglés les problèmes de sécurité militaire et de construction d'un territoire national définitif – la paix rendant caduque la fameuse doctrine de la profondeur stratégique qui avait présidé à la colonisation initiale de la Cisjordanie – l'occupation par des Juifs de ce territoire revêt une valeur symbolique fondamentale. La conquête territoriale a d'abord été dépouillée de sa dimension idéologique pionnière socialiste, pour faire place à des considérations d'ordre stratégique qui, à leur tour, se sont vues remplacées par des visées religieuses. L'ultime mutation du sionisme, entendu comme projet politico-géographique, est religieuse, mais elle était contenue dès les origines, dans le fait même de s'établir en Palestine (c'est tout le sens des paroles de Ben Gourion, athée et socialiste s'il en fut, qui lança à la Commission Peel chargée d'enquêter sur les causes de la révolte arabe de 1936 et sur les moyens d'y remédier : “la Bible est mon droit”).

L'objectif du sionisme dans sa version religieuse ne peut pas être atteint tant qu'une souveraineté sur les collines de Judée n'aura pas été établie (ou rétablie selon leur optique). Le système électoral, en refusant de représenter le territoire, mais aussi en maintenant l'expression communautaire et les problèmes de définition de la citoyenneté qu'il soulève, a perpétué cette ambiguïté fondatrice entre le modèle hérité du XIX^{ème} siècle de la société libérale, prôné par le sionisme laïque, et la vision religieuse de l'État et de la société. En remettant “aux calendes grecques” la question des différentes représentations contradictoires du territoire et du type de citoyenneté qui s'y rattache, ce système électoral a également permis de préserver une unité pragmatique dans des temps troublés. La circonscription unique fut donc également la transcription politique de l'absence relative d'une véritable culture de paix dans la société israélienne. Or, en cette matière, comme le disait Baltasar Gracian, “*la béquille du temps fait plus de besogne que la massue de fer d'Hercule*”. Il semble que le temps des guerres ait passé et que celui des affrontements et des révisions soit venu pour le sionisme.

Bibliographie

- ARIAN, A., 1989, *Politics in Israel, the second generation*, Chatham NJ, Chatham House.
- BARNAVI, E., 1982, *Une histoire moderne d'Israël*, Paris, PUF.
- BENSIMON, D., et E. Errera, 1989, *Israéliens, des Juifs et des Arabes*, Bruxelles, Complexe.
- COHEN, M., 1987, *Du rêve sioniste à la réalité israélienne*, Paris, La Découverte, (trad.).
- DIECKHOFF, A., 1989, *Les espaces d'Israël*, Paris, Presses de la FNSP.
- DIECKHOFF, A., 1993, *L'invention d'une nation*, Paris, NRF-Gallimard.
- DIECKHOFF, A., 1994, *Israéliens et Palestiniens, les défis de la paix*, Paris, la Documentation française.
- DIECKHOFF, A., 1996, *Israéliens et Palestiniens, l'épreuve de la paix*, Paris, Aubier.
- HERZL, T., 1989, *L'État des Juifs*, Paris, La Découverte, (trad.).
- KELLERMAN, A., 1993, *Society and settlement, Jewish land of Israel in the twentieth century*, Albany, SUNY Press.
- LAQUEUR, W., 1995, *Histoire du sionisme*, Paris, TEL-Gallimard, (rééd.).
- STERNHELL, Z., 1996, *Aux origines d'Israël, entre nationalisme et socialisme*, Paris, Fayard.